

OBJET

**FINANCES - Compte  
administratif du budget  
principal de la  
Communauté  
d'agglomération du  
Saint-Quentinois pour  
l'exercice 2020 -  
Approbation - Annexe  
obligatoire - Bilan de la  
politique foncière.**

==

**Rapporteur :  
M. le Premier Vice-  
Président**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS

Séance du 23 juin 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Date de convocation :  
16/06/21

Date d'affichage :  
16/06/21

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers  
votants : 72

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Agnès POTEL représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Ghislain HENRION représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Monique BRY, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Grégoire BONO représenté(e) par M. Michel BONO.

Absent(e)(s) :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, M. Elie BOUTROY, M. Philippe CARAMELLE.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Il est présenté à votre examen le compte administratif de l'exercice 2020 conforme au compte de gestion du comptable public. Il reprend les opérations effectuées pendant l'exercice 2020.

Le compte administratif qui a pour objet de retracer l'exécution du budget et d'en dégager les résultats, est établi à l'aide de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance de cette comptabilité et permet au Conseil d'en assurer le contrôle.

Il est voté par le Conseil Communautaire

#### A – COMPTE ADMINISTRATIF

#### I – Résultats constatés hors reports de crédits

1°) Présentation général du compte administratif 2020 :

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des recettes	24 134 300,97
Total des dépenses	29 800 845,76
Section d'investissement – Besoin de financement	5 666 544,79

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des recettes	69 725 891,41
Total des dépenses	66 506 112,78
Section de fonctionnement - Excédent	3 219 778,63

La balance générale pour l'exercice 2020 se solde donc par un déficit budgétaire global de 2 446 766,16 €.

#### 2°) Mouvements réels

Pour 2020, le compte administratif comporte des mouvements réels qui s'élèvent à :

##### SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	24 595 173,89	19 470 576,87
Résultat d'investissement reporté	4 399 844,86	
TOTAL	28 995 018,75	19 470 576,87

##### SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	62 251 177,78	68 606 594,13
Résultat de fonctionnement reporté		722 259,37
TOTAL	62 251 177,78	69 328 853,50

### 3°) Mouvements d'ordre mixte

Il comporte également des mouvements d'ordre et mixte provenant notamment des opérations suivantes :

- Amortissements des immobilisations ;
- Charges à répartir sur plusieurs exercices ;
- Consommation de denrées et fournitures dans le cadre des variations de stocks ;
- Travaux d'investissement effectués en régie ;
- Cessions d'immobilisations et valeur comptable des biens cédés.

Les prévisions et réalisation d'ordre son bien entendu, compte tenu du prélèvement, sans incidence sur le résultat global du compte administratif.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
805 827,01	4 663 724,10

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
4 254 935,00	397 037,91

### **II – Situation financière**

La situation financière réelle de la Communauté d'Agglomération en fin d'exercice comptable s'obtient en section d'investissement en ajoutant au résultat brut le montant des recettes restant à réaliser et en déduisant du total obtenu le montant des dépenses engagées non mandatées.

#### **Investissement**

Recettes restant à réaliser	2 919 747,00
Dépenses engagées non mandatées	356 733,78
TOTAL	2 563 013,22

Compte tenu de ces éléments, l'excédent net disponible de l'exercice 2020 s'établit comme suit :

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Déficit de recettes brut	5 666 544,79
Recettes restant à réaliser à ajouter	2 919 747,00
TOTAL	2 746 797,79
Dépenses engagées non mandatées	356 733,78

Besoin de financement

3 103 531,57

La section d'investissement présente un déficit dans la mesure où les instructions de la nomenclature comptable M 14 ne permettent pas de constater le prélèvement sur les recettes de fonctionnement.

L'affectation du résultat comptable de la section de fonctionnement doit être opérée par l'assemblée délibérante dans une décision budgétaire intervenant après l'approbation du compte administratif.

Ce déficit sera résorbé par la capitalisation d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent de recettes 3 219 778,63

Soit un excédent net global de 116 247,06 €.

Une partie de cet excédent serait dans le cadre de la décision modificative à venir, utilisée pour alimenter des crédits nécessaires au mandatement de dépenses non rattachées en 2020 ou non prévues lors de l'adoption du budget primitif.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Communautaire

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Madame Frédérique MACAREZ, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Ensemble des mouvements						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	4 399 844,86			722 259,37	4 399 844,86	722 259,37
Opérations de l'exercice	24 595 173,89	19 470 576,87	62 251 177,78	68 606 594,13	86 846 351,67	88 077 171,00
Opérations d'ordre	805 827,01	4 663 724,10	4 254 935,00	397 037,91	5 060 762,01	5 060 762,01
TOTAUX (A)	29 800 845,76	24 134 300,97	66 506 112,78	69 725 891,41	96 306 958,54	93 860 192,38
Résultats de clôture	5 666 544,79			3 219 778,63	5 666 544,79	3 219 778,63
Reste à réaliser (B)	356 733,78	2 919 747,00			356 733,78	2 919 747,00
TOTAUX CUMULES (A+B)	30 157 579,54	27 054 047,97	66 506 112,78	69 725 891,41	96 663 692,32	96 779 939,38
RESULTATS DEFINITIFS	3 103 531,57			3 219 778,63		116 247,06

2°) constate les identités de valeurs avec les indications communiquées par Monsieur le Trésorier Municipal concernant son compte de gestion ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Il est également proposé au conseil de prendre acte de la présentation du bilan des acquisitions et cessions effectuées en 2020 :

#### BILAN DE LA POLITIQUE FONCIERE 2020

En vertu de la loi n° 95-127 en date du 8 février 1995 et notamment de l'article 11 complétant l'article L 2241-1 du Code Général de Collectivités Territoriales et circulaire du 123 février 1996, un bilan des acquisitions et des cessions par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois en 2020 doit être établi.

Il devra être joint aux annexes du compte administratif 2020.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 voix contre et 4 absentions adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Julien CALON, Sylvie SAILLARD, Nathalie VITOUX

Pour extrait conforme,



**Frédérique MACAREZ**  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210623-53276-DE-1-1

#### Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28 juin 2021  
Publication : 28 juin 2021

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation